



APPLIQUER LA BIOSECURITE AVIAIRE A MON ELEVAGE DE VOLAILLES BIOS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les bases de la biosécurité pour l'appliquer sur son élevage

CONTENU

Matinée (9h-12h)

- Contexte des épisodes d'influenza en France
- Situation au niveau Européen
- Impact sur la santé publique/Coût économique
- Le virus
- Comment ça s'est passé? Que se passe-t-il en cas de positivité?
- Arrêté du 8 février 2016 (Plan de biosécurité): Détail des 11 points avec exemples et Actualisation du 29 septembre 2021

Après-midi (13h-17h)

- Travail collectif sur les plans de biosécurité sur chaque exploitation individuelle
- Correction individuelle des plans de biosécurité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOYENS MATÉRIELS ET OUTILS

- Méthodes pédagogiques : présentation diaporama et explication orale, échanges dynamiques, travail collectif
- Moyens matériels et outils : projection de support, exemples concrets, paperboard, qiozz

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Début : recueil des attentes. Fin : Evaluation des acquis par un quiz et de la satisfaction par un questionnaire.

INFOS PRATIQUES

> Inscription avant le 6 avril 2024

Date : 16 avril 2024

Durée : 7h

Horaires : 9h - 17h

Lieu : Vaucluse

Repas : repas tiré du sac

Intervenant : Catherine Zadijan, vétérinaire d'Aviproxivet

Responsable de formation à contacter : Fausta Gabola, conseillère maraichage et volailles à Agribio 84 et Agribio 13.
animationconseil13-84@bio-provence.org
0695961662

Public ciblé : Agriculteurs-trices et porteurs de projet du Vaucluse, Bouches-du-Rhône et des départements limitrophes.

Prérequis : Aucun

Tarif : 25 euros TTC/h (ou nous contacter). Prise en charge par VIVEA selon éligibilité. Pour les non éligibles : frais de participation de 175 euros par jour de formation (prise en charge financière par votre OPCO possible)

Inscription :

Formulaire d'inscription

- En ligne [en cliquant ici](#).

- A envoyer par courrier [en cliquant ici](#)

